



---

Conseil d'établissement

École St-Fabien

Le mardi 9 juin 2020

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement (CE) 2019-2020, du 9 juin 2020 par vidéoconférence.

**PRÉSENCES : Membres présents à la réunion**

**Équipe-école**

Claudine Baril, directrice – présente  
Philippe Lafrenière, directeur adjoint - présent  
Kim Pacard-Lavigne, enseignante – présente  
David Côté, enseignant – présent  
Nadéra Ouferhat, enseignante – présente  
Sylviane Cloutier, enseignante – présente  
Amélie Riopel, Technicienne SDG – présente  
Emmanuelle Samson, TES – présente

**Parents**

Pierre Paquette, président - présent  
Jn-Rony Vincent, vice-président – présent  
Mely Cung, secrétaire – présente  
Ulysse Fortier-Gauthier, membre – présent  
Long Vu, membre – présent  
Marysol Breton, membre – présente  
**Représentante de la communauté**  
Julie Hornez, directrice des Loisirs St-Fabien – présente

Le quorum est atteint, l'assemblée a été ouverte à 18 h 34

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté par M. Pierre Paquette est proposé par Kim Picard-Lavigne et appuyé par M. Long Vu.

**Adopté à l'unanimité**

3. Adoption du procès-verbal du 28 janvier 2020

M. David Côté propose l'adoption du procès-verbal, appuyé de M. Jn-Rony Vincent.

**Adopté à l'unanimité**

#### 4. Questions du public

Question d'un parent concernant la réfection de la cour d'école. Ce point est traité au point 6b.

#### 5. Sujets d'approbation

##### a. Listes des fournitures scolaires

Certaines listes de fournitures scolaires ont été revues pour l'ajout de cahiers d'activités et plusieurs groupes ont décidé de ne pas avoir d'agenda l'année prochaine pour limiter le nombre de fournitures qui devront transiter entre l'école et la maison. Seuls les élèves de 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année conserveront un agenda. Les communications par courriel ou par MS Teams seront privilégiées.

Pour les classes combinées il est proposé que des listes différentes soient fournies aux parents. Les parents des élèves visés seront contactés d'ici la fin du mois de juin par l'équipe-école. L'école assumera l'achat et les coûts des fournitures scolaires à acheter en surplus s'il y a des changements qui surviennent en termes d'organisation scolaire avant la rentrée.

Mme Marysol Breton propose d'accepter les listes de fournitures scolaires et la proposition de l'école pour les classes combinées, appuyée par M. Ulysse Fortier-Gauthier.

#### **Adopté à l'unanimité**

##### b. Budget Pro Forma

Le budget est présenté à l'ensemble des membres du CÉ.

Mme Mély Cung propose l'adoption du budget pro forma tel que présenté, appuyée par Mme Nadéra Ouferrhat.

#### **Adopté à l'unanimité**

##### c. Résolution pour transfert du fonds 4 au fonds 9

Il est proposé par M. Paquette, président du CÉ, d'adopter le transfert du fonds 4 vers le fonds 9, et ce, afin de couvrir les dépenses réalisées au fond 9 durant l'année scolaire 2019-2020.

M. Pierre Paquette propose d'accepter la résolution, appuyé par Mme Amélie Riopel.

#### **Adopté à l'unanimité**

##### d. Programmation des journées pédagogiques au service de garde

La programmation des journées pédagogiques du service de garde a été préparée en consultation avec le comité d'usagers du service de garde et présentée au CÉ pour approbation.

Mme Nadéra Ouferrhat propose d'accepter la programmation, appuyée par M. David Côté.

#### **Adopté à l'unanimité**

##### e. Règlementation du service de garde

Les changements apportés à la réglementation du service de garde pour l'année 2020-2021 sont :

- P. 4, horaire du préscolaire
- P. 6, tarification qui augmente à 8,50 \$ basée sur l'augmentation du ministère.
- P.13, ajout de la programmation des journées pédagogiques.

Mme Amélie Riopel propose d'accepter les changements à la réglementation, appuyée par Mme Sylviane Cloutier.

**Adopté à l'unanimité**

- f. Horaire du préscolaire

L'accueil et le déplacement se fera entre 8 h 55 et 9 h au lieu de 9 h 02.

La fin des classes sera à 15 h 12 au lieu de 15 h 15. On demande donc aux parents de se présenter à 15 h 12.

M. Long Vu propose d'accepter les changements, appuyé par Mme Marysol Breton.

**Adopté à l'unanimité**

6. Sujets d'information

- a. Organisation scolaire provisoire pour l'année scolaire 2020-2021

Il y a beaucoup de changements en ce moment.

Le portrait actuel provisoire fait mention de 4 groupes de maternelle, 4 groupes de 1<sup>re</sup> année et une classe combinée 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année. Il y aura aussi 3 groupes de 2<sup>e</sup> année, 3 groupes de 3<sup>e</sup> année, 3 groupes de 4<sup>e</sup> année et un groupe combiné de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année (à l'annexe). Toujours à l'annexe, il y aura 2 groupes de 5<sup>e</sup> année et 3 groupes de 6<sup>e</sup> année.

Une attention particulière a été apportée pour la sélection des élèves qui seront dans le groupe combiné de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année à l'annexe et le choix du local aussi.

Ces chiffres ne prennent pas en compte une distanciation physique entre les enfants.

Les parents des élèves en classes combinées seront appelés par Mme Baril d'ici la fin du mois de juin. Elle ne procédera pas à des changements pour donner suite aux demandes des parents.

Question d'un parent à savoir quels étaient les avantages et les inconvénients des classes combinées. Des documents existent et peuvent être partagés au besoin aux parents.

Question d'un parent concernant le rattrapage en début d'année. Est-ce qu'il y aura des évaluations ou mises à niveau de faites par les enseignants? Réponse de l'équipe-école : il est trop tôt pour se prononcer, mais un accueil particulier sera fait en début d'année. Un professeur propose aussi d'utiliser pour les petits l'outil de dépistage « cap sur la prévention » pour le français et les mathématiques.

- b. Réfection de la cour d'école

Une discussion a eu lieu avec la chargée de projet. L'appel d'offre se terminait hier et les ouvertures de soumissions ont été faites. On devrait savoir sous peu s'il y a au moins un soumissionnaire conforme. L'octroi du contrat devrait se faire le 16 juin 2020 pour un début des travaux prévu le 29 juin 2020. La fin des travaux est prévue pour le 20 octobre 2020.

Une communication est en préparation et sera envoyée au voisinage pour les informer des travaux.

Une communication sera aussi envoyée aux parents d'ici la fin de la semaine du 8 juin 2020 pour les informer des développements.

#### 7. Délégation

- a. Direction d'école : NIL
- b. Représentant(e) des enseignants : NIL
- c. OPP (M. Long Vu):
  - Toutes les activités ont été annulées y compris l'activité de jeux qui n'a pas eu lieu en mars dû à la fermeture précipitée de l'école.
- d. Représentant du service de garde (Mme Amélie Riopel) : NIL
- e. Représentante de la communauté (Mme Julie Hornez) :
  - Le camp de jour aura lieu aux écoles : Notre-Dame-des-Victoires, Saint-Fabien annexe et à Guillaume Couture. Il n'y aura pas de camp de jour à Saint-Fabien à cause de la réfection de la cour d'école ni à l'école Louis-Riel qui sera aussi en rénovation.
  - Avec les locaux disponibles pour le moment, un nombre maximum de 120 enfants peuvent être accueillis comparativement à 320 l'année dernière. Ce nombre respecte un ratio de 1 moniteur pour 6 enfants, donc des groupes de 2 moniteurs pour 12 enfants dans un local dédié.
  - La pré-inscription a généré plus de 200 inscriptions. Les parents sont rappelés présentement.
  - Il n'y aura pas de sortie en transport en commun cet été. Les animations et activités spéciales seront faites sur place. Les parcs et jeux d'eau seront accessibles. Les piscines extérieures seront ouvertes et sur réservation.
- f. Délégué du comité de parents :
  - Il y a eu 2 rencontres virtuelles où les sujets traités étaient principalement les préoccupations des parents. Une 3<sup>e</sup> rencontre virtuelle aura lieu sous peu.
- g. Président : Il s'agit du dernier conseil d'établissement avant la rentrée scolaire. M. Paquette remercie tout le monde d'avoir été aussi actif malgré le confinement. Il demande à ce qu'une rencontre du CÉ ait possiblement lieu à la fin août pour discuter de l'assemblée générale des parents à la rentrée.

#### Varia

Merci à l'ensemble des enseignants et de l'équipe école ainsi qu'aux parents pour le travail accompli et leur capacité à être flexible et à jongler avec les changements depuis mars 2020.

M. Pierre Paquette propose la levée de l'assemblée, appuyé de l'ensemble des membres.

**Adopté à l'unanimité**

Levée de l'assemblée à 19 h 55.

---

Pierre Paquette  
Président du CÉ

---

Claudine Baril  
Directrice

